



Commune  
d'AMPUS

Délibération N° 2026-030

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mai, à 18 heures 30,  
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-François BERTHELEY, Adjoint au Maire.

Présents : Mmes MM. Julien ICARD, Julie LUCCIONI, Jean-François DEWAILLY, Monique DE SANTIS épouse BALDACCI, Bernard BOUSQUET, Sandrine CERVETTI épouse RIMBAUD, Florence JEAN DIT GAUTIER, Sébastien PLEVEN, Alexandre SYLVESTRE A LA MARIAZ, Julie FERRAND, Frédéric MAULINO et Eddy LEBEAU.

Excusée : Catherine de BONNEFOY représentée par Julien ICARD.

Absent : Thierry BELADEN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Julien ICARD.

Nombre de membres en exercice : 15    Nombre de membres présents : 13    Nombre de Suffrages exprimés : 14  
Pour : 14    Contre : 0    Abstention : 0

### ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DE FONTIGON POUR L'ANNEE 2026

Monsieur Thierry BELADEN, Maire de la commune d'Ampus, étant membre du bureau de l'association, quitte la séance, ne prend pas part aux débats et ne participe pas au vote.

Monsieur Jean-François BERTHELEY, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal la demande de subvention de l'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DE FONTIGON (A.S.A. DE FONTIGON) pour l'année 2026 et propose d'attribuer et de verser la subvention suivante :

COMPTE	ORGANISME	MONTANT 2026
65748	A.S.A. DE FONTIGON	3 000.00 €
	TOTAL	3 000.00 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé et après avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'attribuer et de verser une subvention à l'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DE FONTIGON d'un montant de 3 000 € pour l'année 2026,

HABILITE le Maire ou un Adjoint à signer tout document à intervenir,

PRECISE que les crédits sont inscrits au budget de la commune exercice 2026.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

L'Adjoint délégué : Jean-François BERTHELEY